

CINQ RAISONS POUR S'OPPOSER AU DEVELOPPEMENT DU BILINGUISME EN LANGUE REGIONALE A L'ECOLE PUBLIQUE.

Les langues régionales ont sans doute leur place à l'école comme l'enseignement de n'importe quelle langue ou discipline, mais le **bilinguisme en langue régionale** est incompatible avec les principes et le fonctionnement de l'Ecole Publique.

1. Il privilégie la culture et la langue d'une "communauté" alors que le rôle de l'école publique est de privilégier la culture et la langue françaises dans un objectif de cohésion sociale (cf. Programmes de l'Ecole élémentaire 1995).

2. Il n'offre aucune garantie de cohérence dans les apprentissages scolaires, à plus forte raison lorsque Français et langue régionale sont enseignés par deux personnes distinctes. (on notera que c'est d'ailleurs cet argument de cohérence qui est - à juste titre - invoqué pour demander aux maîtres d'assurer eux-mêmes l'enseignement des langues étrangères !)

3. Il n'est pas fonctionnel car la plupart des enfants qui "subissent" ce bilinguisme ne vivent pas dans un milieu bilingue, seul argument qui pourrait justifier sa présence à l'Ecole Publique. La volonté éventuelle de recréer un bilinguisme là où il n'existe pratiquement plus ne devrait trouver place que dans un cadre extra-scolaire, peut-être à l'occasion de projets d'aménagement du temps scolaire...

4. Il est extrêmement coûteux en moyens, ce qui pose deux problèmes :
- celui de la priorité en période de rigueur budgétaire ;
- celui de l'inéquité au détriment de ceux qui ne peuvent bénéficier eux aussi de tels moyens supplémentaires pour d'autres activités telles que l'informatique ou la musique par exemple.

5. Il s'inscrit dans une politique incohérente dans la mesure où l'Etat finance désormais les écoles privées en langue régionale contre lesquelles ce bilinguisme était censé servir de parade.